

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE NORMANDIN, TENUE LE JEUDI 21 MARS 2019, À 18 HEURES, AU LIEU DÉSIGNÉ DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES DU CONSEIL MUNICIPAL.

SONT PRÉSENTS : Madame la conseillère Marie-Lou Darveau, messieurs les conseillers Daniel Boisclair, François Potvin et Jocelyn Robert.

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE MAIRE MARIO FORTIN.

EST AUSSI PRÉSENTE : Mme Lyne Groleau.

SONT ABSENTS : Madame la conseillère Annie Vaillancourt et monsieur le conseiller Robin Gauthier.

78-2019

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR MONSIEUR LE MAIRE :

Monsieur le maire procède à l'ouverture de l'assemblée à 20 h. Il salue les personnes présentes et celles qui écoutent la séance à la Télévision communautaire.

79-2019

REVUE DE L'ORDRE DU JOUR :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Daniel Boisclair,

Que l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

80-2019

DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS :

Aucune déclaration.

81-2019

ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 546-2019 - AMÉNAGEMENT D'UN CHEMIN D'ACCÈS AU PARC INDUSTRIEL EST (1 047 000 \$) :

CONSIDÉRANT que chaque membre du conseil déclare avoir lu le règlement numéro 546-2019 et renonce à sa lecture;

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil municipal ont reçu copie du projet de règlement au moins deux (2) jours juridiques avant la présente séance;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Robert,

Que le conseil de la Ville de Normandin adopte le règlement d'emprunt 546-2019 décrétant une dépense de 1 047 000 \$ et un emprunt de 1 047 000 \$ pour l'aménagement de l'accès au parc industriel Est, incluant les travaux de la traverse du CN, des infrastructures pour l'approvisionnement en eau potable, les frais de contingences, d'imprévus et de financement.

NOTE: Le règlement est reproduit en totalité dans le registre des règlements de la Ville de Normandin.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

82-2019

QUESTIONS DU PUBLIC :

Une période de questions est accordée aux citoyens présents.

83-2019

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Daniel Boisclair,

Que l'assemblée soit et est close à 18 heures 07.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Mario Fortin, maire

Lyne Groleau
Directrice générale et greffière